



Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître...



**Fontaine Voisin
AVANT**

**Fontaine Voisin
APRES**



Dans ce numéro :

Informations générales

Commissions

5 Générations dans la même famille

Comptes-rendus des conseils municipaux

Pages 2 à 4

Pages 5 à 7

Pages 8 à 9

Pages 10 à 12



**Responsable
de la publication**
Philippe FOURMY

Etat-civil

Naissances

Samuel NETRY, le 23 mars 2021,
Arthur DEMELLE, le 28 mars 2021,
Eva WEINBERG, le 05 juin 2021,

Nous présentons tous nos vœux aux heureux parents.



Mariage

Jocelyne OLIVIER et Etienne LUCIANI, le 24 avril 2021,
Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



Décès

Bernard BOITARD, le 3 mai 2021,
Odette RICHARD, le 4 juin 2021,
Paul DECARSIN, le 13 juin 2021,

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles
et à leurs proches.



LES PNEUS ACCEPTÉS DANS LES DÉCHETTERIE DU SMITOM

Les particuliers ont la possibilité de déposer **les pneumatiques déjantés** de véhicules légers et deux roues **dans les déchetteries du Smitom**.

Pour limiter cet accès aux seuls particuliers (et aux collectivités), un seuil maximum a été établi. Les habitants du nord Seine-et-Marne ne pourront déposer dans leur déchetterie que **quatre pneus par jour, et huit au total dans une année**.

Le SMITOM indique également que **les filtres à huile des particuliers seront également collectés** dans toutes les déchetteries à l'exception de celle de Crégy-lès-Meaux.



ALERTE !!! COLLECTE



Depuis la reprise de la collecte des déchets végétaux, le nombre de camions " déclassés " en raison de la présence de sacs d'ordures ménagères ne cesse d'augmenter.

Par exemple lors d'un contrôle, sur une tournée de 6,5 t de déchets verts, 4,9 t ont été refusées !

Ce genre de comportement laisse augurer une situation difficile au moment où nous passerons à la collecte des déchets alimentaires.

En effet, les exutoires de cette catégorie de déchets ne pourront supporter de tels écarts et les conséquences financières prendront vite des dimensions inquiétantes.

Il en est de même également avec les contenants en verre présents dans les OM. Les fours y sont très sensibles, et un arrêt de four coûte très cher à la collectivité.

Merci de veiller au respect des consignes de ramassage.

APPLICATION MAIRES ET CITOYENS



POURQUOI FAUT-IL ABSOLUMENT LA TÉLÉCHARGER ?

Cette application a pour but de faire vivre notre village, de rendre participatives certaines décisions de notre commune par le moyen de sondage, de vous avertir par le biais des alertes liées aux événements météorologiques, risques inondations, alerte accident, alertes, coupures d'eau ou d'électricité, des alertes travaux etc...

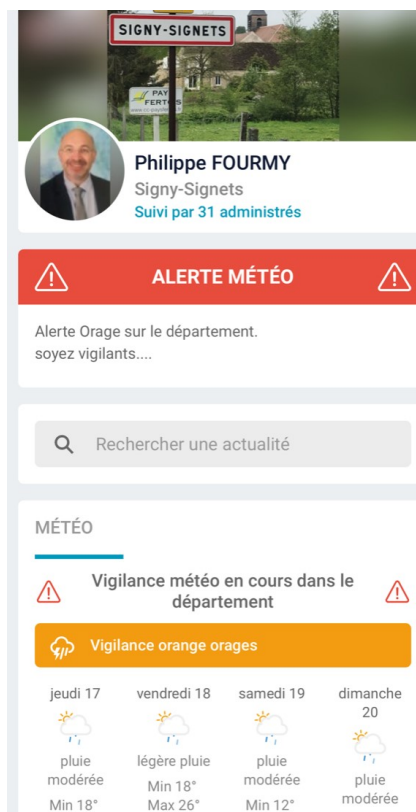
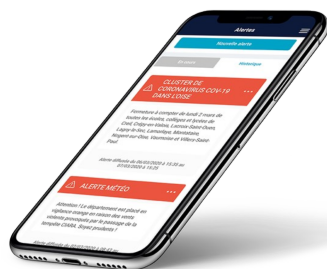
Mais aussi de vous tenir informés des différentes animations sur notre commune.

Cette application est téléchargeable via [Play store](#) ou bien [Apple store](#) mais aussi par le biais du QR code ci-dessous.



COMMENT S'INSCRIRE ?

- Saisissez le code postal : **77640**
- Sélectionnez : **Signy-Signets** et laissez-vous guider...



Parmi les différentes fonctionnalités :**SONDAGE**

Répondez aux sondages proposés par M. le Maire de façon anonyme, et exprimez votre opinion en participant aux prises de décision collective,

SUGGESTIONS

Suggérez une idée pour améliorer la vie de la commune en envoyant votre proposition au maire, qui pourra la soumettre à l'avis de vos concitoyens

SIGNALEMENTS

Signalez les anomalies rencontrées dans la commune, accompagnées de photos et de leur localisation, pour faire remonter l'information aux services compétents

Messagerie

Dialoguez en direct et en privé avec votre maire, afin d'échanger de façon confidentielle et d'obtenir des réponses à vos questions personnelles

GROUPES DE DISCUSSION

Participez activement à la vie de la commune en prenant part aux débats publics lancés par votre maire, et échangez avec les autres administrés

ACTUALITÉS

Suivez en temps réel les actualités de votre maire et de votre commune, afin d'être informé des actions de l'équipe municipale et de la vie communale

AGENDA

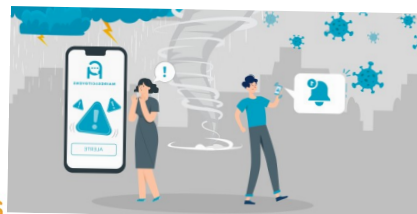
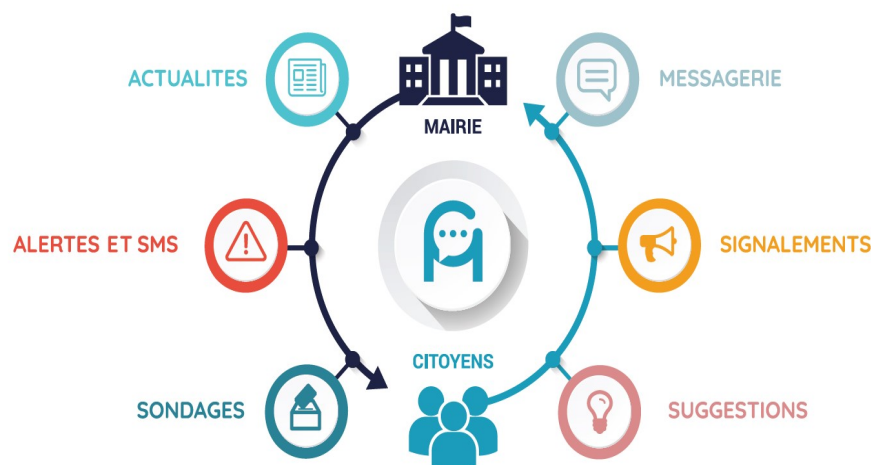
Consultez les dates des prochains événements se déroulant dans votre commune, et des lieux où vous pourrez rencontrer votre maire

ALERTES

Soyez alertés immédiatement en cas d'incident survenu dans votre commune ou de danger imminent (alerte météo, incendie, route coupée...)

PETITES ANNONCES

Proposez et répondez à des annonces d'échanges de services entre administrés de la commune, c'est gratuit !



INTERVILLAGES 2021 A SIGNY-SIGNETS

Les Intervillages se dérouleront le **dimanche 5 septembre** prochain à **SIGNY-SIGNETS**.

Tu as entre 7 et 18 ans ? Inscris-toi en mairie pour participer. Nous avons besoin de toi pour gagner !!!



QUELLE TÊTE EN L'AIR CE LAPIN DE PÂQUES !!!



Le dimanche 4 avril 2021, les enfants de notre commune accompagnés de leurs parents ont dû relever un défi de taille.

Au détour d'un rallye photos, petits et grands ont pu déchiffrer un message codé se trouvant sur des indices laissés à différents endroits de notre commune par le lapin de Pâques, afin de l'aider à retrouver les chocolats qu'il avait égarés pendant sa tournée.

Tous les enfants ont été récompensés de leur travail avec un petit sachet d'œufs en chocolat.

Le lapin de Pâques fût comblé de bonheur en voyant la joie, la bonne humeur et le sourire des petits comme des grands !



SONDAGE CIMETIÈRE

Dans notre objectif « Zéro Phyto » nous vous avons fait part des possibilités qui s'offrent à nous pour l'aménagement de notre cimetière.

Vous avez pu voter via l'application
« Maire et Citoyens »
ou par coupon réponse directement à la Mairie.

En tête, ressort l'aménagement numéro 2 avec
un Engazonnement partiel :
cimetière enherbé mais avec la mise en place
d'une bande de roulement carrossable pour la
circulation.

Merci pour votre participation.

Aménagement Cimetière

DIFFUSÉ DU 30/03/2021 À 14:59 AU 30/05/2021 À 20:04



Déjà voté

Votez pour votre aménagement préféré

Engazonnement total : ensemble du cimetière enherbé, attention passage de véhicules compliqué en temps de pluie.

Engazonnement partiel : cimetière également enherbé mais bande de roulement carrossable mise en place pour la circulation.

Gravillonné : comme actuellement cependant un géotextile serait à prévoir pour limiter les mauvaises herbes.

RÉSULTATS DU SONDAGE - 24 VOTES

Engazonnement total

8,33%

Engazonnement partiel

83,33%

Gravillonné

8,33%

Ensemble Nettoyons notre Village

C'est le samedi 22 mai que nous nous sommes réunis la première fois pour cette action qui a pour but le nettoyage de nos rues.

Nous n'étions qu'une petite dizaine, mais nous avons réussi à ramasser de nombreux déchets sur l'ensemble de notre village. Nous souhaitons rendre pérenne cette dernière avec deux rendez-vous annuels, un au début du printemps et un second au début de l'automne.

Nous comptons sur vous pour les prochaines actions ! Et n'oubliez pas, nous pouvons tous agir quotidiennement pour rendre notre village plus propre !



Commission Cadre de vie-Environnement-Forêts

POINT SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS

SALLE POLYVALENTE :

Enfin la salle polyvalente est terminée, la reprise des défauts a été effectuée durant les vacances de printemps.

EGLISE :

Les travaux de sécurisation de la cloche ont été effectués au mois de mai.

La petite porte de l'église ne s'ouvrait plus, nous avons effectué une purge au-dessus de la porte (le plâtre gênait l'ouverture), nous allons être obligés de remplacer le linteau (celui existant a pris l'humidité).



Place de l'EGLISE :

Installation d'un branchement électrique pour la mise en place d'une prise électrique (utile pour les forains et l'illumination de Noël).



Nous attendons la fin des travaux de voirie au hameau de Paradis (gravillonnage et reprise d'enrobé) prévu fin juin pour entamer ceux de 2021 (route allant vers les Vaseliers et vers les Serres de Moras).

Des travaux, dans le cadre de l'accessibilité des lieux publics, seront effectués cet été à la mairie.

La Commission Travaux

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Nous vous rappelons que l'entretien des trottoirs devant votre habitation et ce jusqu'à la route vous incombe afin de faciliter le passage des piétons si besoin et de ne pas gêner l'écoulement d'eau pluviale (**code général des collectivités territoriales** articles L2212-2 et L2122-28).

Merci de votre compréhension.



5 GENERATIONS ... DANS LA MEME FAMILLE

Le personnage central de cette famille aux 5 générations est Jean-François Foucault qui habite notre village de Signy-Signets.



Cette photo présente les cinq générations en ligne directe :

- JEAN-FRANCOIS, le grand-père, né en 1968 à Meaux et domicilié à Signy-Signets,
- ALISON, la maman (fille de Jean-François), née en 1993 à Coulommiers, et habitant à Reuil-en-Brie,
- TIMEO, le premier bébé venu au monde à Coulommiers en 2017, (NATHAN, son petit frère, a agrandi la famille en 2019.),
- MICHELINE, l'arrière-arrière-grand-mère, née à Esbly en 1928,
- NICOLE, l'arrière-grand-mère, qui est née à Esbly et qui habite une partie de l'année en Bretagne.



Cette photo présente, quant à elle, les personnes qui ont rejoint cette grande famille:

- JACQUES, l'arrière-grand-père, né en 1948 à Meaux,
- CYRIL (le mari d'Alison et le père de Timéo et Nathan) âgé de 30 ans et vivant à Reuil-en-Brie,
- STEVEN (le frère d'Alison et l'oncle de Timéo et Nathan) né à Coulommiers il y a 23 ans et demeurant à Reuil-en-Brie.

QUESTIONS ET REPONSES

Chaque membre de cette belle famille a bien voulu se prêter au jeu de questions-réponses afin de faire plus ample connaissance.

Pour **MICHELINE**, ce sont les changements matériels qui ont amélioré sa vie de tous les jours.

Suite à son divorce à l'âge de 50 ans, elle a élevé seule ses 5 enfants. Elle a dû reprendre des études en alternance et a exercé le métier d'employée de bureau. Elle a bien apprécié l'aide de la machine à laver le linge. (On ne parlait pas encore du lave-vaisselle !). L'arrivée de la télévision en couleur a également amélioré sa qualité de vie.

A son âge avancé, elle n'utilise ni le téléphone portable ni l'ordinateur.

NICOLE et **JACQUES** sont arrivés à Signy-Signets en 1976. Après plusieurs recherches de terrain dans le 77 Nord, ils sont tombés sous le charme de notre petit village, proche de l'autoroute et également de la gare SNCF. Ils habitaient à Vaires-sur-Marne, en plein centre ville. Ils recherchaient un grand terrain afin de pouvoir profiter du calme de la campagne, tout en restant à proximité de quelques villes. Chauffeur livreur et Ouvrière qualifiée à la retraite, ils partagent leur temps entre Signy-Signets et les Côtes d'Armor.

JEAN-FRANCOIS nous explique le rôle éducatif des grands-parents auquel il attribue une grande importance. Les valeurs reçues lors de son enfance lui servent de repère pour compléter ou améliorer l'éducation de ses petits-enfants. Sa propre expérience en tant que pompier à Disneyland Paris depuis 2001 et sapeur pompier volontaire en Seine-et-Marne depuis 1985 (dès l'âge de 17 ans !) renforcent ses convictions.

Dans notre société qui "va très vite", les valeurs universelles transmises par les grands-parents offrent le socle d'un bon départ dans la vie tant collective que professionnelle.

Elles permettent de se faire aimer et de respecter ses proches, dans la vie familiale comme dans la vie relationnelle.

Les grands-parents ont le recul nécessaire pour conseiller leurs petits-enfants dans leurs différents choix.

Les parents **ALISON** et **CYRIL** constatent qu'il est de plus en plus difficile de bien transmettre des valeurs ou une éducation de qualité aux jeunes générations.

Les enfants d'aujourd'hui sont trop souvent déconnectés de la réalité. Parents et enfants se sentent dans des vies parallèles. Ce décalage de générations est complexe. Nous essayons néanmoins d'apporter notre expérience, nos avis afin d'accompagner au mieux toutes les générations composantes de notre famille, avec des valeurs de respect, politesse, don de soi.; valeurs qui se retrouvent dans leur métier d'infirmière au Centre Hospitalier de Meaux et d'ouvrier chez un artisan plombier-chauffagiste.

CONCLUSION

Les confidences faites par les différents participants n'ont pas valeur de jugement mais se situent dans le domaine du ressenti personnel.

Et...si vous partiez à la recherche de vos aïeux jusqu'à la 5^{ème} génération...ce serait une approche de la généalogie qui devient vite une passion "dévorante" si l'on n'y prend garde !



Compte-rendu du conseil municipal du 9 avril 2021



L'an deux mille vingt et un, le vendredi 9 avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle Polyvalente André Viet, en séance restreinte, sous la présidence de M. Philippe FOURMY, Maire.

Etaient présents : Philippe FOURMY, Marc LE GUIDEVAIS, Thomas SCHOTS, Morgane LAISSAC, Olga BROUSSOLLE, Virginie LELOIR, Nathalie GUENAL, Mathieu HERVE, Hervé ROUSSEAU, Myrienne COTTRET, Aline LEMOINE.

Absentes excusées et représentées : Cassandra JOLY représentée par Philippe FOURMY, Inna OTSO représentée par Olga BROUSSOLLE.

Absents : Catherine LE ROY, Brice LAGRANGE.

Secrétaire : Mathieu HERVE.

M. le Maire demande l'autorisation de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- **Retrait Titre Concession Cimetière,**
- **Remboursement location de salle polyvalente,**
- **Approbation des adhésions des communes de Bouleurs, Choisy-en-Brie, Vaucourtois, Montenils, Lescherolles au sein du Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration du Projet de PNR Brie et des Deux Morin.**

La demande est acceptée à l'unanimité.

M. le Maire demande l'autorisation de retirer le point suivant à l'ordre du jour :

Convention d'occupation précaire avec M. Larrieu.

La demande est acceptée à l'unanimité.

1 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020

M. le Maire présente le compte de gestion 2020 dont les chiffres sont identiques à ceux du compte administratif, soit :

		Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	Report 2019		106 890,19 €	106 890,19 €
	Exercice 2020	434 376,23 €	532 030,34 €	97 654,11 €
	Cumulé	434 376,23 €	638 920,53 €	204 544,30 €
Investissement	Report 2019	232 427,84 €		-232 427,84 €
	Exercice 2020	215 552,81 €	475 144,14 €	259 591,33 €
	Cumulé	447 980,65 €	475 144,14 €	27 163,49 €
	Restes à réaliser	90 639,15 €	356 710,38 €	266 071,23 €
Résultats de l'exercice 2020		882 356,88 €	1 114 064,67 €	231 707,79 €

Le compte de gestion 2020 est adopté à l'unanimité par 13 voix POUR.

Une fois le vote passé, M. le Maire reprend la présidence de la séance.

2 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

M. le Maire quitte la salle avant la présentation du Compte Administratif 2020. M. LE GUIDEVAIS Marc prend la présidence de la séance.

		Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	Report 2019		106 890,19 €	106 890,19 €
	Exercice 2020	434 376,23 €	532 030,34 €	97 654,11 €
	Cumulé	434 376,23 €	638 920,53 €	204 544,30 €
Investissement	Report 2019	232 427,84 €		-232 427,84 €
	Exercice 2020	215 552,81 €	475 144,14 €	259 591,33 €
	Cumulé	447 980,65 €	475 144,14 €	27 163,49 €
	Restes à réaliser	90 639,15 €	356 710,38 €	266 071,23 €
Résultats de l'exercice 2020		882 356,88 €	1 114 064,67 €	231 707,79 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité des membres présents par 11 voix POUR Adopter le Compte Administratif 2020.

3 - AFFECTATION DU RÉSULTAT

M. le Maire présente la proposition d'affectation du résultat comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		
002 - Report Résultat N-1	0,00 €	204 544,30 €
Total Fonctionnement	0,00 €	204 544,30 €
Investissement		
001 - Report Résultat N-1	0,00 €	27 163,49 €
1068 - Excédent d'exploitation capitalisé	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser	90 639,15€	356 710,38 €
Total Investissement	90 639,15 €	383 873,87 €
Total Affectation	90 639,15 €	588 418,17 €

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du résultat de l'exercice 2020, tant en fonctionnement qu'en investissement, vote à l'unanimité par 13 voix POUR affecter le résultat comme indiqué précédemment

4 - VOTE DES 2 TAXES

M. le Maire indique qu'il n'est pas envisagé de modifier les taux d'imposition qui sont à ce jour :

Taxe Foncière Bâti : 34,20 % (dont taux départemental 2020 : 18 %)

Taxe Foncière non Bâti : 41,94 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité par 13 voix POUR fixer les taux d'imposition 2021 comme suit :

Taxe Foncière Bâti : 34,20 %

Taxe Foncière non Bâti : 41,94 %

5 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Il est proposé d'attribuer les subventions de la manière suivante :

A. S. A. C. : 1.000 €

Club des Sans Souci : 200 €

Amicale des Anciens Combattants de Sammeron et Signets : 200 €.

Thomas SCHOTS et Marc LE GUIDEVAIS, représentants des associations ne prennent pas part au vote.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à la majorité par 11 voix POUR attribuer le montant des

subventions aux associations communales comme suit :

A. S. A. C. : 1.000 €

Club des Sans Souci : 200 €

Amicale des Anciens Combattants de Sammeron et Signets : 200 €

Sachant qu'il est prévu une dépense de 4.000,00 € au total du compte 6574, les 2.600 € restant seront attribués ultérieurement par une autre délibération.

6- VOTE DU BUDGET 2021

M. le Maire présente le budget communal pour l'année 2021. Le budget 2021 s'équilibre comme suit :

Investissement : 681 353,45 €

Fonctionnement : 697 874,30 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité par 13 voix POUR adopter le budget unique 2021.

7- RÉGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS SUJÉTIONS EXPERTISE ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (RIFSEEP) MISE A JOUR 2021

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment l'article 20.

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 87, 88 et 136.

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l'application du premier alinéa de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984.

Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la Fonction Publique de l'État.

Vu le décret n° 2015-661 du 10 juin 2015 modifiant le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 précité.

Vu l'arrêté ministériel du 20 mai 2014 pris pour l'application au corps des adjoints administratifs.

Vu l'arrêté du 27 août 2015 pris pour l'application de l'article 5 du décret n° 2014-513 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'État (primes et indemnités cumulables avec le RIFSEEP).

Vu l'avis du Comité Technique en date du 17 octobre 2017 relatif à la mise en place des critères professionnels liés aux fonctions et à la prise en compte de l'expérience professionnelle en vue de l'application du RIFSEEP aux agents de la collectivité.

Vu la délibération 2017-054 du 8 décembre 2017 qui met en place le RIFSEEP sur la collectivité.

Considérant qu'au regard des postes pourvus sur la commune et de l'évolution des missions des agents, il y a lieu de revoir le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Vu l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité par 13 voix POUR :

- Modifier l'IFSE et le CIA dans les conditions indiquées ci-dessus,
- Inscrire chaque année au budget les crédits correspondants à l'IFSE et au CIA.

8- MODIFICATION DES STATUTS DU SIRPI

Suite à la délibération n°RPI/2021/001 du 10 février 2021 acceptant la nouvelle clé de répartition pour la commune de Sept-Sorts, il est

proposé d'accepter la modification des statuts du SIRPI notamment l'article 10.4.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité par 13 voix POUR Accepter les nouveaux statuts du SIRPI annexés à la présente délibération.

9- ATTRIBUTION DE NUMÉROS DE VOIRIE RUE DES NÉFLIERS

Suite à la division en 2 lots de la parcelle ZC 5 sise rue des Néfliers sur lesquelles des constructions de maisons individuelles sont prévues, il convient d'attribuer des numéros de voirie.

Il est proposé les numéros :

- 15 rue des Néfliers pour la parcelle de 642 m² Lot n°1,
- 15 BIS rue des Néfliers pour la parcelle de 498 m² Lot n°2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité par 13 voix POUR accepter les numéros de voirie indiqués ci-dessus.

10- RETRAIT TITRE CONCESSION CIMETIÈRE

Une concession au cimetière de la commune a été achetée par Mme X pour la somme de 250 €. Au regard de la situation étudiée lors de Commission Action Sociale du 27 mars dernier, il convient d'annuler le Titre de Recette.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité par 13 voix POUR Annuler le Titre de Recette d'un montant de 250 € émis au nom de Mme X pour l'acquisition d'une concession cimetière.

11- REMBOURSEMENT LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

M. et Mme SALLES avait réservé et payé la location de salle polyvalente

pour les 21 et 22 mars 2020. A cause du confinement, cette location a dû être annulée. Il convient de les rembourser.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité par 13 voix POUR Rembourser la somme de 280 € à M. et Mme SALLES Guy pour la location de la salle polyvalente.

12-APPROBATION DES ADHÉSIONS DES COMMUNES DE BOULEURS, CHOISY-EN-BRIE, VAUCOURTOIS, MONTENILS, LESCHEROLLES AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PRÉFIGURATION DU PROJET DE PNR BRIE ET DES DEUX MORIN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral n°DRCL-BCCL-2012 n°145 en date du 26 décembre 2012 portant approbation des statuts du Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin,

Vu la délibération n°2011/028 en date du 10 novembre 2011 portant adhésion de la commune de Signy-Signets au Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration (SMEP) du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin,

Vu la délibération n°2021-01 du Comité Syndical du 29 janvier 2021 du Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration (SMEP) du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin portant approbation des adhésions des communes de Bouleurs, Choisy-en-Brie, Vaucourtois, Montenils et Lescherolles,

Vu le courrier de Monsieur le Président du SMEP du projet de PNR

Brie et des Deux Morin en date du 12 mars 2021,

Considérant que les collectivités membres du SMEP du projet de PNR Brie et des Deux Morin doivent délibérer afin d'approuver ces adhésions,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité par 13 voix POUR :

- Approuver l'adhésion des communes de Bouleurs, Choisy-en-Brie, Vaucourtois, Montenils et Lescherolles au Syndicat Mixte d'Etudes et de Préfiguration (SMEP) du projet de Parc naturel régional de la Brie et des Deux Morin,
- Autoriser M. le Président du SMEP à solliciter M. le Préfet de Seine-et-Marne afin que soient constatées, par arrêté préfectoral, les adhésions précitées.

13 - INFORMATIONS ET COMMUNICATION DU MAIRE ET DES COMMISSIONS

Pâques : M. le Maire remercie l'ensemble de la Commission Animation et Communication pour la réussite de cette animation.

Travaux Salle Polyvalente : L'entreprise Burin-Penet devrait intervenir à partir de la semaine prochaine pour finir les travaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

COLLECTE DE VÊTEMENTS

Merci de ne pas laisser les sacs de vêtements à côté du conteneur quand celui-ci est plein.

Il est préférable de prévenir la Mairie et de remporter les sacs pour un dépôt différé.

